



Envoyé en préfecture le 28/01/2019
Reçu en préfecture le 30/01/2019
Affiché le 01/02/2019
ID : 035-213502875-20190121-06_2019-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département
d'ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement
de SAINT-MALO

VILLE DE
SAINT-LUNAIRE

Le vingt-et-un janvier deux mille dix-neuf, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Lunaire s'est réuni à la Mairie après avoir été légalement convoqué le quinze janvier deux mille dix-neuf.

La séance a été ouverte sous la présidence de Michel PENHOÛËT, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : Michel PENHOÛËT, Loïc GANDON, Claude ESNAULT, Josy DUVERNEUILH, Vincent BOUCHE, Jean-Noël GUILBERT, Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE, Frédérique DYEVE-BERGERAULT, Philippe LE BIHAN, Fany DUFEIL, Thérèse MOREL, Marie SIMON-VARINS, Jean-Pierre BACHELIER, Muriel CARUHEL, Sophie GUYON, Thierry MACHERAS, Claire HARDY, Franck BEAUFILS.

Pouvoirs : Françoise RIOU à Michel PENHOÛËT.

Assistait également à la séance Madame Katell LE PETIT, Directrice Générale des Services.

Monsieur Franck BEAUFILS a été nommé secrétaire de séance en application des dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibération n° 06/2019

FINANCES : TARIFS 2019 DU BUDGET DES MOUILLAGES

Rapporteur : Loïc GANDON

La redevance de l'Etat étant inchangée pour 2019 pour les deux zones de mouillages (Grande plage et Fosse aux Vaults) et le budget étant équilibré, il est proposé de maintenir pour 2019 les mêmes tarifs pour les mouillages, à savoir :

BUDGET MOUILLAGES - TARIFS 2019	
Objet	Prix TTC 2019
Bateau inférieur à 7 mètres	82,00 €
Bateau supérieur à 7 mètres	164,00 €
Va et vient	23,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs du budget mouillage ci-dessus pour l'année 2019.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

La Première Adjointe,

Françoise RIOU

